RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le Club Photo Milly organise la 21ème édition de son concours photo

Le concours se déroulera les 18 et 19 avril 2026 dans la salle des fêtes de Milly-sur-Thérain.

Les thèmes de cette année sont :

- Sur l'eau
- Photo de rue

La participation au concours est limitée à 3 photos par thème et par participant.

Nous limitons l'exposition aux 80 meilleures photos, 40 par thème.

La date limite d'inscription est fixée au samedi 31 janvier 2026.

Les photomontages ainsi que les photos réalisées grâce à l'IA ne seront pas acceptés, pour cela, les fichiers RAW pourront être demandés.

- Le Club Photo de Milly-sur-Thérain pourra modifier la date du concours ou l'annuler en cas de force majeure.
- De même, si le nombre de participants est insuffisant, le concours pourra être annulé, les frais d'inscription seraient alors restitués.
- Le Club Photo de Milly-sur-Thérain ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration des photos.
- Le participant certifie être l'auteur des œuvres présentées.

Les photos présentées engagent la seule responsabilité de leur auteur et doivent respecter les lois en vigueur sur les droits à l'image.

1. Formats des photos

Les photos seront à déposer sur ce formulaire Google en ligne. Elles devront respecter les spécifications suivantes :

- Format jpg ou jpeg,
- 10 Mo maximum par photo,
- Respecter le ratio 3/2 ou 4/3 sans passe-partout numérique ni bordures,
- Espace colorimétrique sRVB (ou sRGB),
- L'orientation du fichier devra être dans le sens de lecture,
- Les fichiers devront respecter une règle de nommage détaillée sur le bulletin d'inscription.

Les photos exposées seront imprimées et encadrées par nos soins avec des passe-partout noirs.

2. Modalités de participation

Pour que la participation du candidat soit valide, il devra :

- S'acquitter des droits de participation au concours,
- Compléter le bulletin d'inscription :
  - Le déposer sur le formulaire en ligne cité plus haut,
  - Si le règlement se fait par chèque, il devra aussi l'imprimer et le joindre avec son paiement,
- Fournir l'intégralité des documents demandés avant la date limite de participation, le cachet de la poste faisant foi.

a. Droits de participation

Ils sont fixés à :

- Pour les indépendants : 15,00€
- Pour les clubs photo (3 membres minimum) : 10,00€ par membre

À noter que pour tous les adhérents de la FPF, 2€ de réduction sont octroyés, il faudra alors joindre une copie recto verso de la carte de membre, sur le formulaire en ligne et, le cas échéant, à votre dossier d'inscription pour tout paiement par chèque.

Les droits d'inscription peuvent être réglés par chèque à l'ordre du "Club Photo Milly" ou par virement.

Nom du Compte	IBAN	BIC/SWIFT
Club Photo Milly	**FR76 1870 6000 0056 3460 0015 418**	**AGRIFRPP887**

Dans le cas d'un règlement par chèque, veuillez constituer un dossier contenant :

- Votre chèque
- Votre bulletin de participation
- Le cas échéant, la copie de votre carte de membre de la FPF

Ce dossier devra être complet et envoyé en une seule fois à l'adresse suivante :

Club Photo Milly
Mairie de Milly-Sur-Thérain
Rue de Dieppe
60112 Milly-Sur-Thérain

b. Bulletin de participation

Un bulletin de participation vierge est disponible en ligne et peut être demandé par mail à :
clubphotodemilly@gmail.com

Il devra être dûment complété et déposé sur le formulaire en ligne en respectant cette règle de nommage :
BULLETIN.*VOTRENOM*.*VOTREPRENOM*.**docx**

De plus, selon le cas, il sera à joindre en version papier dans votre dossier d'inscription.

2. Dates à retenir

Date limite de réception des photos et des dossiers :
Samedi 31 janvier 2026.

Date de tenue de l'exposition :
Samedi 18 avril 2026 de 14h à 18h,
Dimanche 19 avril 2026 de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Date de la remise des prix :
Dimanche 19 avril 2026 à 18h.

3. Exposition et remise des prix

Une sélection des 80 meilleurs clichés sera exposée.

Les photos retenues seront exposées les **18 et 19 avril 2026** dans la salle des fêtes de Milly-sur-Thérain. (Emplacement GPS)

Lors de l'exposition, le public pourra voter pour sa photo préférée parmi toutes celles exposées et l'auteur se verra récompensé d'une coupe.

La remise des prix se déroulera sur le lieu de l'exposition le **19 avril 2026** à partir de 18h.

4. Liste des prix mis en jeu

Chaque participant ne pourra être primé qu'**une seule fois par thème**.

Pour chaque thème, trois prix seront décernés :

1er prix : 1 sac à dos photos de marque TARION d'une valeur de 100€.

2ème prix : 1 harnais pour 2 appareils de marque SEVENOAK d'une valeur de 50€.

3ème prix : Le livre « Photo Icons » d'une valeur de 25€.

La dotation totale du concours est d'une valeur d'environ 350€.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

Par mail : clubphotodemilly@gmail.com
Par téléphone : 06.11.50.58.41 ou 07.69.06.68.01
Mais aussi sur les réseaux : Flickr, Instagram, Facebook